

Robert Faurrisson

**Céline devant le mensonge du siècle
&
Notes céliniennes**

**Éditions de l'AAARGH
Internet
2002**

TABLE DES MATIERES

CELINE DEVANT LE MENSONGE DU SIECLE _____	3
CELINE DEVANT LE MENSONGE DU SIECLE (SUITE) _____	9
NOTES CELINIENNES _____	12

« Les grands ne sont grands que parce que nous sommes à genoux : Levons-nous ! »

CELINE DEVANT LE MENSONGE DU SIECLE

J'appelle le mensonge du siècle le mensonge des prétendues « chambres à gaz » hitlériennes.

Céline avait au moins deux amis et correspondants qui ne croyaient pas à la réalité de ces « chambres » homicides, de ces abattoirs humains. Il s'agissait pour eux d'un mensonge de la propagande de guerre alliée, comparable en bien des points aux bobards ignobles de la première guerre mondiale sur les enfants belges aux mains coupées par les Allemands ou sur les usines à cadavres d'outre-Rhin. Ces deux amis et correspondants étaient Paul Rassinier et Albert Paraz. Je ne me rappelle pas avoir rencontré jusqu'ici sous la plume de Céline une allusion au formidable tabou des « chambres à gaz » homicides.

De Vence, le 15 juin 1950, Albert Paraz écrivait en préface au *Mensonge d'Ulysse* de Paul Rassinier :

« Après les oubliettes, Torquemada, les jésuites, les francs-maçons, le masque de fer, il est une autre histoire à laquelle il ne faut absolument pas toucher, celle des chambres à gaz. La croûte terrestre en est à vif pour des siècles. J'ai failli me faire assassiner trois fois hier, rien que pour avoir soumis le texte de Rassinier (*Le Mensonge d'Ulysse*) à des voisins, le tout en marchant à moins de cent mètres de chez moi. Seul un extraordinaire masochiste peut s'aviser d'écrire, maintenant que les témoignages sur les chambres à gaz ne sont pas tout à fait assez concluants, pour son goût, qu'il n'y en a qu'un seul dans la littérature concentrationnaire, celui de Weiss, mais encore supporté de seconde main et que personne n'a songé à interroger ce Weiss d'une manière sérieuse qui puisse être retenue par un historien. C'est de la dynamite. »[(1)]

En fait, grâce à Lucette Destouches et à François Gibault, nous possédons aujourd'hui une lettre où Céline parle de la question des « chambres à gaz » en des termes qui marquent d'ailleurs son vif intérêt pour le sujet. Il s'agit d'une lettre inédite adressée par Céline à son ami allemand H. Bickler le 30 décembre 1963. Peut-être François Gibault a-t-il raison d'écrire :

Toutes les lettres écrites de Meudon ne sont que de longues plaintes, des suites de lamentations assorties de l'annonce de guerres prochaines, de cataclysmes épouvantables et autres lugubres prophéties. Aigri, malade, désabusé de tout, Céline éprouvait pour ses contemporains le plus parfait mépris et les vouait aux pires gémonies, en attendant l'apocalypse et l'extinction du genre humain.

mais personnellement, j'aurais tendance à considérer que, jusqu'au bout, la flamme du génie a persisté dans ce corps torturé et que Céline n'a jamais cessé d'être cet esprit vif comme l'éclair, curieux, ouvert, prophétique qu'il avait été dès son plus

jeune âge. Voyez en quels termes il s'adresse à son ami Bickler pour avoir des documents sur une nouvelle sensationnelle qui touche à un revirement de l'histoire officielle en ce qui concerne ce qu'il faudrait croire et ce qu'il ne faudrait pas croire sur le sujet des « chambres à gaz ». On sent que la curiosité de Céline, sept mois avant sa mort, est piquée au vif par une information appelée à être dissimulée par la grande presse parce qu'elle portait un terrible coup à la légende préférée des vainqueurs de la seconde guerre mondiale. Il écrit :

« Que celle-ci soit possible, ce serait déjà très beau, tout le bonheur que je vous souhaite ! Certes il faudrait nous rencontrer — mille choses inconnues nous séparent hélas ! d'abord nous sommes vieux et démodés, nos histoires embêtent les gens ! Je n'ai pas vu Epting. Vous ne pouvez pas vous faire une idée de notre vie ici, en cinq minutes, vous auriez compris tout pas du tout ce que vous imaginez. Par Epting vous pouvez sans doute savoir ce que veut dire, s'il existe, un Institut de Recherches historiques officiel de Bonn dont le siège serait à Munich, et tout à fait sérieux, qui après longues recherches aurait découvert et publié qu'il n'y aurait jamais eu de fours à gaz (gaskammer) à Buchenwald Dachau, etc ni nulle part en Allemagne il y en avait en construction mais qui ne furent jamais terminés selon cet Institut. Si vous obtenez des documents voilà qui m'intéresserait fort, vous aussi sans doute ! »

La source de cette information ne me paraît guère faire de doute. Je pense l'avoir trouvée dans le n°520 de Rivarol, daté du 29 décembre 1960. Céline écrit sa lettre du 30 décembre 1960 sous le coup, pour ainsi dire, d'un article paru en page 3 sous la signature de Charles Schneider et intitulé « Germanophobie systématique ». Après une récapitulation de quelques faits qui marquaient pour lui une « germanophobie systématique », Charles Schneider terminait ainsi son article :

Cette récapitulation était un peu fastidieuse. Le lecteur qui a eu la patience de la lire jusqu'au bout mérite donc une récompense. Il l'aura, car voici du « sensationnel », de l'inédit « bouleversant » ou presque, une nouvelle que, je vous le promets, vous ne lirez pas ailleurs — d'ici longtemps. Mais asseyez-vous d'abord, bien d'aplomb, car ce que j'ai à vous annoncer est stupéfiant.

Depuis une dizaine d'années, il existe à Munich un organisme tout ce qu'il y a de plus officiel, d'esprit résistant et d'humeur pédante comme il sied, de recherches historiques, appelé INSTITUT FÜR ZEITGESCHICHTE. C'est une sorte d'instance suprême, de haute-cour historique, qui décide en dernier ressort de l'interprétation à donner aux événements qui se sont produits entre 1933 et 1945. Le journal *Die Zeit*, ayant publié un article où il était de nouveau question des dizaines de milliers de juifs qui auraient été tués dans des chambres à gaz, ledit Institut lui adressa une lettre rectificative que le journal dut publier et qui contenait ceci : Ni à Dachau, ni à Bergen-Belsen, ni à Buchenwald, aucun Juif ou autre prisonnier n'a été gazé. La construction des chambres à gaz de Buchenwald n'a jamais été terminée et, par conséquent, elles n'ont pu être utilisées. Sur tout l'ancien territoire du Reich, il n'y a pas eu d'exécutions au moyen du gaz.

Comment naissent, se propagent et meurent les légendes

Charles Schneider se faisait l'écho d'un article paru dans le n° 33 de l'hebdomadaire allemand *Die Zeit*, le 12 août 1960, en première page, sous la

signature de son rédacteur en chef R. Strobel ; l'article s'intitulait *Weg mit ihm !* et s'en prenait, avec cette surenchère propre aux journalistes allemands, à un général Unrein qui avait déclaré, d'une part, qu'il n'avait jamais existé de « chambre à gaz » homicide à Dachau et, d'autre part, que des prisonniers allemands avaient été employés par les Alliés pour achever la construction de fours crématoires dans ce camp. La livraison suivante de *Die Zeit* (n°34, 19 août 1960, p. 16) publiait une lettre rectificative du Dr. Martin Broszat, membre éminent de l'Institut d'Histoire contemporaine de Munich et publicateur en 1959, pour sa courte honte, des mémoires écrits par Rudolf Hoess sous la férule de ses gardiens polono-staliniens. La lettre était intitulée : « Keine Vergasung in Dachau » (Pas de gazage à Dachau). Le titre était stupéfiant. Il réduisait en quelque sorte à néant des centaines de « témoignages » et de « preuves » qu'on invoquait jusqu'ici avec impudence pour faire croire à la réalité des « gazages » homicides de Dachau. Mais le contenu de la lettre était encore bien plus stupéfiant : il révélait qu'il n'y avait eu de « gazage » ni à Dachau, ni à Bergen-Belsen, ni à Buchenwald, ni dans aucun point de l'Ancien Reich (Allemagne dans ses frontières de 1937) ! Pas de « gazage » donc à Ravensbrück, à Neuengamme, à Oranienburg-Sachsenhausen, Il n'y avait eu de « gazage » « qu'en de rares points choisis à cet effet et pourvus d'installations techniques adéquates, avant tout (?) en territoire polonais occupé (mais nulle part dans l'Ancien Reich) : à Auschwitz-Birkenau, à Sobibor-sur-Bug, à Treblinka, Chelmno et Belzec ».

À ce compte, que fallait-il penser des tribunaux alliés qui avaient condamné à mort des officiers allemands pour avoir fait fonctionner dans leurs camps de l'Ancien Reich de prétendues « chambres à gaz » homicides ? Pourquoi le Dr. Broszat s'était-il contenté d'une lettre à un hebdomadaire allemand ? Comment se fait-il d'ailleurs qu'aujourd'hui encore, vingt-deux ans après cette prise de position, et alors que depuis 1972 il dirige cet institut de Munich, le Dr. Broszat n'ait toujours pas donné ses raisons de ne plus croire aux « gazages » de Dachau et de croire encore à ceux d'Auschwitz ? Ne serait-ce pas qu'en les donnant il offrirait aux lecteurs avertis et aux historiens l'occasion de découvrir que, dans un cas comme dans l'autre, les « preuves » et les « témoignages » sont rigoureusement de même nature ?

Céline avait raison de se montrer fort intéressé. Il est dommage que son biographe, sortant du rôle qui devrait être le sien, ait cru devoir lui envoyer le coup de pied de l'âne après avoir cité cette lettre à H. Bickler. François Gibault écrit en effet :

« Malheureusement pour Louis Destouches, pour Hermann Bickler et surtout pour ceux qui n'en sont pas revenus, les camps de la mort ont existé. Le passage de cette lettre est inhabituel, car après la guerre Céline n'a plus jamais abordé ces questions, sauf au cours d'entretiens très privés avec son « confesseur » protestant, le pasteur François Löchen, auquel il a dit qu'il avait été dans l'ignorance des camps d'extermination. »

Si par l'expression ambiguë de « camps de la mort », le biographe entendait simplement « camps où l'on mourait en grand nombre », il serait à côté de la

question, puisque nul ne songe à nier que, surtout à l'occasion des épidémies et des conditions générales de la guerre, les morts étaient nombreuses dans les camps de concentration, qu'ils fussent allemands ou non. Si, en revanche, le biographe veut parler, comme il le fait un peu plus loin, de « camps d'extermination », c'est-à-dire de camps munis d'installations spéciales pour en faire des sortes d'abattoirs, nous voilà en plein dans le débat sur l'existence ou la non-existence des « chambres à gaz » homicides. Et, du même coup, on se demande de quel droit le biographe se permet d'en remonter à son modèle ? François Gibault s'est-il acquis des lumières particulières qui lui permettent de trancher ainsi du vrai et du faux sur un sujet tabou ?

À la lecture de la première partie de son Céline, j'avais conçu quelque crainte en ce qui concernait le sort que François Gibault ferait aux idées politiques de Céline. Je lui avais écrit à diverses reprises pour le mettre en garde contre le mythe des « chambres à gaz ». Le 8 juillet 1977, je lui écrivais :

« Attention, Maître ! Vingt choses qui sont aujourd'hui d'évidence « historiques » vont avoir, dans les années qui viennent, le sort de la dent d'or ! Tous ces historiens ou assimilés qui nous rebattent les oreilles du génocide, de l'holocauste, de l'extermination, des chambres à gaz, des six millions et du reste vont se trouver démasqués ou ridiculisés. »

Le 8 janvier 1978, on me répondait :

« [...] j'ai tout à fait l'intention de remettre certaines choses en place, en rappelant des événements oubliés et en présentant le portrait de quelques hommes sous un jour un peu nouveau, mais je ne peux ni réécrire l'histoire de la seconde guerre mondiale, ni vous suivre dans tous vos errements. »

F. Gibault se trompait. Je ne lui demandais ni de « réécrire l'histoire de la seconde guerre mondiale » ni de me suivre dans mes thèses qu'il appelait mes « errements » (« manières d'agir blâmables »). Le 7 août 1978, je recevais une nouvelle lettre où F. Gibault me rassurait enfin ; il m'écrivait :

« [...] J'ai mille choses à dire dans mon livre et je ne vais pas me lancer dans l'examen de savoir s'il y avait ou non des chambres d'extermination. Le seul point qui m'importe est de savoir que Céline en ignorait l'existence, comme la Croix-Rouge, me dites-vous, et comme le Pape. »

À cette heure, on me permettra de regretter que F. Gibault, dont le travail est par ailleurs si plein de mérites divers, soit revenu sur ses intentions de 1978. Je regrette également de ne lui avoir pas signalé à temps une autre erreur qui, il est vrai, se rencontre de plus en plus rarement : celle qu'il commet à la page 168 de son livre quand il parle de l'ordre donné par Hitler de détruire Paris, un ordre auquel von Choltitz se vantait de n'avoir pas obéi. Cet ordre n'a pas plus existé que la danse d'Hitler à Rethondes, les tireurs des toits vers Notre-Dame de Paris, etc.

Champ, contrechamp. Sartre avait l'esprit aussi faux que Céline pouvait l'avoir juste. Parlons de Sartre pour le comparer à Céline sur la même question. Une des dernières curiosités prophétiques de Céline, alors que « la Parque lui gratte le fil »,

aura donc été cette question des « chambres à gaz ». Il sent l'importance de la question. Il subodore le mensonge. Comme Charles Schneider, il doit se douter qu'il y a là une nouvelle sur laquelle toute autre presse que celle de *Rivarol* fera longtemps le silence. Il faudra en effet attendre sept ans pour que le journal *Le Monde* s'en fasse l'écho, et encore très brièvement et tout à fait à son corps défendant (voy. *Le Monde*, 23 mai 1967, p. 8). Céline avait du flair, Sartre était lourd.

Au début de 1980, Serge Thion publiait aux éditions de la Vieille Taupe *Vérité historique ou vérité politique ?* Le dossier de l'affaire Faurisson/La question des chambres à gaz. Or, *Les Temps modernes* de Sartre avaient auparavant publié, dans leur livraison de janvier 1980, deux articles de Serge Thion sur l'Indochine. Consternation aux Temps modernes ! On avait laissé la parole à un homme de gauche, antiraciste, qui avait pris la défense de Faurisson ! D'où l'« Avis aux lecteurs » présenté ensuite en page 1765 du n° 404 (mars 1980) :

Dans notre numéro de janvier consacré à l'Indochine, nous avons publié deux articles d'un ancien collaborateur occasionnel de la revue, Serge Thion. Le numéro venait d'être mis en vente quand nous avons appris que, s'agissant cette fois de l'extermination des Juifs, le même Thion défendait les thèses du sinistre Faurisson qui nie, on le sait, la réalité de l'extermination et l'existence des chambres à gaz. Ceci nous amène évidemment à demander à nos lecteurs d'accueillir avec réserves les informations communiquées par Thion sur l'Indochine.

Il revient à la vérité de dire que le comité de direction — bien qu'ignorant alors tout des positions de Thion sur la question juive — avait été largement divisé quant à l'opportunité de publier l'un au moins de ses articles (Despote à vendre) et que celui-ci n'a dû de l'être qu'à la faveur d'un tour de passe-passe.

C'est notre bonne foi qui a été surprise : Les Temps modernes n'ont jamais, en connaissance de cause, donné la parole aux antisémites de droite ou de gauche et aux falsificateurs. Directeur de la revue, j'ai tenu à avertir les lecteurs et à leurs présenter personnellement nos excuses.

Jean-Paul SARTRE. [(2)]

Jusqu'à sa mort, Sartre devait rester hanté par le succès des thèses révisionnistes. À la page 153 de *La Cérémonie des adieux* (Gallimard, 1982, p.), Simone de Beauvoir écrit : « La fièvre le faisait délirer. Le matin il avait dit à Arlette : « Toi aussi, tu es morte, petite. Comment ca t'a fait d'être incinérée ? Enfin, nous voilà tous les deux morts maintenant ». En note, Simone de Beauvoir ajoutait : « Arlette était juive et Lanzmann nous parlait souvent de son film sur l'extermination des Juifs, et donc des fours crématoires. On parlait aussi des thèses de Faurisson qui en niait l'existence. D'autre part, Sartre souhaitait être incinéré ». On me permettra de faire remarquer ici une fois de plus que je n'ai jamais nié l'existence des fours crématoires, lesquels n'ont rien de criminel, mais l'existence des prétendues « chambres à gaz » homicides.

Il est pour les céliniens d'une importance capitale de savoir si l'on nous dit la vérité ou si l'on nous ment en nous présentant les nazis comme nous les présente

l'histoire des vainqueurs depuis près de quarante ans. Si « génocide » et « chambres à gaz » ont existé, ils se dressent en arrière-plan de l'œuvre célinienne. S'ils n'ont pas existé, c'est une bonne nouvelle pour la pauvre humanité dans son ensemble et plus particulièrement pour tous ceux qui, comme Céline, ont pu avoir une forme de sympathie à un moment donné pour Hitler ou pour Doriot. Faites l'expérience de lire certaines pages des admirables pamphlets une première fois en acceptant la version officielle des historiens de cour et une seconde fois en adoptant le point de vue révisionniste et vous me comprendrez. Vous mesurerez à quel point le mensonge du siècle, comme nous l'appelons, fausse tout jugement sur l'histoire de la seconde guerre mondiale et de ses suites. Car, il va de soi, pour commencer, que si les « chambres à gaz » hitlériennes n'ont pas existé, le grand crime de la dernière guerre devient ou Hiroshima, ou Nagasaki, ou Dresde, ou Katyn, ou Vinnitsa ou encore la plus formidable opération policière et épuratrice de tous les temps : celle qui a permis, après les hostilités, d'abominables règlements de compte à travers toute l'Europe ensanglantée, qui se poursuivent d'ailleurs encore aujourd'hui par des exécutions en URSS et par des emprisonnements à vie dans des prisons allemandes, françaises, italiennes, etc.

Ce qui, dans vingt ans, frappera le plus chez Céline, c'est sa perspicacité ; aujourd'hui, elle fait encore peur, y compris à certaines catégories de céliniens.

« Les grands ne sont grands que parce que nous sommes à genoux : Levons-nous ! »

CELINE DEVANT LE MENSONGE DU SIECLE (SUITE)

(Le Bulletin célinien, n° 4, 4e trimestre 1982, p.5-6.)

Suite à l'article qu'il a publié dans notre précédent numéro, le professeur Robert Faurisson nous envoie la précision suivante. Dans le prochain numéro, nous publierons une réponse à cet article due à Annie Montaux, professeur-assistant à l'Université Nehru de New Delhi.

Dans le Bulletin célinien n° 3 (3e trimestre 1982), j'écrivais à la page 4 :

« Je ne me rappelle pas avoir rencontré jusqu'ici sous la plume de Céline une allusion au formidable tabou des « chambres à gaz » homicides ». Et je croyais que Céline en avait parlé pour la première et la dernière fois dans sa lettre du 30 décembre 1960 adressée à son ami allemand H.Bickler. Or, des lecteurs me font savoir que le sujet avait déjà été abordé par Céline dans certaines de ses lettres adressées dix ans plus tôt à Albert Paraz. Ces lecteurs me signalent à juste titre les pages 312 et 320 du 6e des Cahiers Céline (Lettres à Albert Paraz, 1947-1957, édition établie et annotée par Jean-Paul Louis, NRF, Gallimard, 469p., 1980).

À la page 312 se lit la lettre du 15 [mars 1951], dont voici le premier alinéa :

Oh mon vieux je prends pas du tout votre lettre contre les chambres à gaz à la légère ! C'est du Donquichottisme foutrement magnifique ! En saloperie d'égoïste, pensant bien à moi si je retournais en France et qu'on m'assassine — (recta !) mon meurtrier acquitté dans les bravos ! aurait pour grande excuse les chambres à gaz ! alors ? Si je suis dans le coup ! Tu causes !

À la page 320 se lit la lettre du 6 [avril 1951], dont voici la dernière ligne où Céline affecte d'entendre les cris hystériques du célèbre Bernard Lecache de la LICA (aujourd'hui devenue LICRA) :

« On vous l'avait bien dit ! assassins ! » fours à gaz ! etc. »

Mais c'est à la page 276 que se découvre le plus pertinent commentaire de Céline sur les prétendues « chambres à gaz » homicides d'Hitler. En effet, à la fin de cette lettre du 28 [novembre 1950], il écrit à propos de l'auteur du *Mensonge d'Ulysse*, livre où Rassinier commence tout juste à mettre en doute la réalité de ces abattoirs humains :

Rassinier est certainement un honnête homme... il ne va pas te compromettre plus outre... dans ton état ! Ça suffit ! Son livre se vend-il ? Est il content du système direct

[de vente] ? Son livre, admirable, va faire gd bruit — QUAND MEME ! Il tend à faire douter de la magique chambre à gaz ! ce n'est pas peu ! Tout un monde de haine va être forcé de glapir à l'Iconoclaste ! C'était tout la chambre à gaz ! Ça permettait TOUT ! Il faut que le diable trouve autre chose... Oh je suis bien tranquille !

Ainsi donc, dès 1950, l'intuition de Céline lui inspirait de sérieux doutes quant à la réalité matérielle des « chambres à gaz » homicides d'Hitler. Dès 1950, il analysait parfaitement le caractère spécifique de ce mensonge : ce mensonge est « TOUT » en ce qu'il permet d'accréditer que la somme entière des horreurs infligées à l'Allemagne, au Japon et à leurs alliés ne peut en aucun cas atteindre l'horreur de ces massacres concertés dans des abattoirs humains ; ce mensonge est « TOUT » en ce qu'il accrédite un autre mensonge, celui du « génocide », car sans l'instrument exceptionnel, où serait le crime si exceptionnel que, pour le désigner, il a fallu à un sioniste américain inventer le mot de « génocide » vers 1943 ? Ce mensonge permet « TOUT » en ce qu'il excuse d'avance les pires infamies à l'endroit du vaincu : responsabilité collective, rétroactivité des lois, dispense de preuves techniques, poursuites judiciaires jusqu'au bout de la terre et jusqu'à plus soif de ceux qu'on qualifie d'avance de « criminels de guerre », étant bien entendu qu'Oradour (642 morts) est un atroce « crime de guerre », tandis que Dresde (135 000 morts, le plus grand crématoire du monde) n'est qu'un fait de guerre. Ce mensonge permet d'avance toutes les épurations, y compris la censure de facto de trois livres du plus grand de nos écrivains : Céline lui-même. Pour caractériser cette invention de la propagande de guerre qui, dans l'Allemagne d'aujourd'hui, a force de loi, Céline découvre l'adjectif de « magique ». Quelle merveille que le choix de ce mot ! Les « chambres à gaz » d'Auschwitz et d'ailleurs n'ont aucune consistance réelle ; mis à part les grossiers trucages pour touristes, on n'en possède pas le moindre fragment, le moindre indice, la moindre pièce à conviction ; elles sont des objets magiques à la façon des soucoupes volantes. Elles sont au cœur d'une religion diabolique faite de haine et de vengeance jusqu'à la fin des temps : magie noire de l'« Holocauste ». Elles ont servi de fondement à une gigantesque escroquerie politico-financière avec la création d'un état colonial abreuvé de colossales « réparations » financières (voy. « Nahum Goldmann : au nom d'Israel », dans *Le Nouvel Observateur* du 25-29 octobre 1976, p. 120 et suivantes) : magie des opérations frauduleuses menées dans les hautes sphères du monde politique et financier. Elles permettent de culpabiliser la terre presque entière et elles autorisent un état colonial, et des minorités qui soutiennent cet état, à faire ce qu'il leur plaît au risque de mettre le feu à la planète : magie de mots-talismans comme « Auschwitz », « génocide » ou « Holocauste » pour bloquer toute discussion et pour avancer ses propres pièces. Elles paralysent tout effort de recherche historique honnête, toute vérification des faits, toute intervention en faveur du droit au doute et à la recherche ; on passe pour diabolique si l'on paraît émettre le moindre doute sur leur existence : c'est de la diablerie, de la sorcellerie, de la magie. Hitler brûle éternellement au milieu de pals, de grils, de fours et, surtout, de magiques « chambres à gaz » qui sont

capables de prouesses que récusent absolument toutes les données des sciences physico-chimiques. Superbe et nauséabonde magie des dix mille procès de sorcellerie ! Depuis bien des années, je cherchais un adjectif à la fois riche de sens et très simple pour qualifier ces « chambres à gaz ». Céline m'offre celui de « magiques ». Il convient à merveille. Je le garde et n'en chercherai plus d'autre.

« Les grands ne sont grands que parce que nous sommes à genoux : Levons-nous ! »

NOTES CELINIENNES

(Source : Extrait de Céline, Actes du colloque international de Paris (27-30 juillet 1976), Paris, Société d'études céliniennes, 1978. p. 179)

La Société a reçu de M.Robert Faurisson les notes suivantes qui sont une version rédigée d'interventions orales faites en marge des communications du colloque

1. Les « Données de mentalité »

Dans sa communication sur les « données de mentalité », M. Poli tente une mise au point sur les idées de Céline. Et il s'abstient de tout jugement. Je trouve qu'il a bien fait. Je constate en effet que Céline est souvent jugé sur des idées qu'il n'a seulement jamais eues. Et puis à quoi sert de juger ? M.Poli nous présente avec clarté le développement harmonieux d'une « mentalité ». Quelques points nous en étaient bien connus, mais encore fallait-il en trouver l'agencement, ainsi que le rapport avec des points beaucoup moins connus de cette « mentalité » : la notion d'« âme », par exemple, chez Céline. M.Poli y est parvenu. Il nous rappelle par ailleurs combien il serait intéressant d'étudier, chez ce cœur sensible et généreux et chez ce « rêveur bardique » qu'était Céline, le dégoût que lui inspirait, par-delà l'Eglise, le Christianisme même.

2. La Subtilité du racisme antijuif de Céline

Il serait étonnant que Céline manifeste dans ses idées politiques — fussent-elles racistes — une absence de cœur et une lourdeur d'esprit qu'on ne lui voit nulle part ailleurs. J'espère montrer, lors du prochain colloque, que l'antisémitisme de Céline, qui tient à la fois d'un racisme instinctif et d'une sorte de réflexion anticolonialiste, n'est pas dénué d'intelligence et de cœur. On peut, comme c'est son cas, être raciste sans se faire à proprement parler d'illusion sur la beauté, la force ou les vertus de sa race par rapport à d'autres races.

3. Une Idéologie de « petit-bourgeois » ?

Il est possible que, par certains de ses aspects, l'idéologie célinienne s'apparente à celle d'un « petit-bourgeois », encore que le mot soit galvaudé et que je lui préfère celui de « poincariste » que nous suggère Trotzky, ou encore ceux de « hobereau déclassé ». Les deux pôles de l'idéologie célinienne me paraissent être l'égalitarisme et le racisme ; or, la mentalité du « petit bourgeois » répugne à l'égalitarisme et elle ne laisse pas vraiment de place au racisme en tant que tel. Céline, qui n'est ni « boutiquier », ni « bas de plafond », se situe en tout cas aussi loin que possible de l'esprit « poujadiste ». Il a trop parcouru le vaste monde pour cela et il a connu les aventures du cœur et de l'esprit : on le voit à chaque moment de son œuvre. Il est bien vrai que, dans ses pamphlets, il tient à mettre la « petite-bourgeoisie » en garde contre une politique qui la conduit à la guerre et qui, en fin de compte, se révèle dangereuse pour ses intérêts de boutique, mais la France était peut-être, comme encore aujourd'hui, faite en majorité de « petits-bourgeois ». S'adresser à ces derniers, c'était alors s'adresser à « la France ». Mais, de toute façon, Céline lance les mêmes avertissements aux paysans, aux ouvriers (« Putois Jules terrassier ») et aussi à la noblesse française qu'il considère pourtant comme pourrie jusqu'à l'os. Il sait trop bien que la guerre moderne ne fait plus de détail.

4. La « Trépanation »

Où Céline a-t-il personnellement écrit qu'il avait été trépané ?

5. Bagatelles juives pour un massacre des Aryens ?

Du point de vue de l'auteur, ce « massacre » est celui des Aryens. Il sera perpétré par la volonté des juifs. Ces derniers veulent provoquer une croisade contre Hitler. Ils font tout pour « nous filer au casse-pipe » mais, quant à eux, comme en 14, ils trouveront mille subterfuges pour essayer de se planquer. Énumérant cent turpitudes de la grande ou de la petite « musique juive », Céline les présente comme autant de « bagatelles juives », comme autant d'inoffensives babioles qui préludent à la grande boucherie, c'est-à-dire au massacre des Aryens. Cela en 1937. L'année suivante, dans *L'Ecole des cadavres*, il mettra de nouveau les Aryens en garde contre la volonté juive de les dresser pour en faire des cadavres. Peine perdue ! Il ne sera pas écouté. L'Europe continentale — et non pas seulement la France — se trouvera vite dans de « beaux draps ».

6. « Alors tu veux tuer tous les juifs ? »

À cette question de son confident Gustin, Céline répond que, si la guerre doit éclater, il faudra bien que les juifs « saignent ». (Il l'a dit et répété sur tous les tons,

ce sera leur guerre.) Si, le moment venu, les juifs le poussent, lui, en première ligne, il les butera tous, ces « pousse-au-crime ».

7. « Luxez le juif au poteau ! »

Céline n'a jamais préconisé le massacre des juifs. Cette phrase, dont on lui fait souvent le reproche, est l'objet d'un contresens. Elle signifie, non pas : « COLLEZ LE JUIF AU POTEAU [d'exécution] ! », mais... « COIFFEZ LE JUIF AU POTEAU [d'arrivée] ! » La page d'où cette phrase est extraite porte en épigraphe : « S.O.S. » et commence en ces termes : « Plus de tergiverses ! Plus d'équivoques ! — Le communisme Labiche ou la mort ! Voilà comme je cause ! Et pas dans vingt ans, mais tout de suite ! » Céline, en effet, appelle de ses vœux un communisme à la bonne franquette, faute de quoi les Français connaîtront le communisme juif, marxiste ou stalinien. Il faut faire vite. Il faut coiffer le juif au poteau d'arrivée de la course au communisme. « Vinaigre ! Luxez le juif au poteau ! y a plus une seconde à perdre ! C'est pour ainsi dire couru ! ça serait un miracle qu'on le coiffe ! une demi-tête !... un oiseau !... un poil !... un soupir !... »

8. Insouciance et jubilation céliniennes

« Ballet veut dire féerie ». À la fin de Bagatelles, dans le ballet de « VAN BAGADEN », Céline, comme il lui arrive souvent, entonne un hymne à la joie et à l'insouciance. Van Bagaden est un vieux tyran qui n'aime que l'or. Le pauvre Peter est son esclave soumis (soumis au point de prendre la défense de son maître qui l'a enchaîné). Mais le tyran va mourir dans son or. Le présent est tout à la joyeuse rébellion des mutines ouvrières, des marins, des ouvriers. Le livre se termine sur « toute cette joie, cette folie... l'immense farandole..... » Les communistes du (théâtre) « Marinski » voulaient que Céline leur présente un ballet moins « archaïque » et plus « sozial » que « La Naissance d'une fée ». Eh bien ! nous y voici ! Avec le ballet de « VAN BAGADEN », ils auront du « sozial » et même de la « Révolution ». Mais à la manière de Céline. Vive la libération des travailleurs dans l'ivresse de la joie et de l'enthousiasme ! La tyrannie de l'or et du travail, souvent dénoncée dans le cours du livre, va prendre fin. Le communisme arrive, non pas celui — « concombres et délation » du camarade Toutvabienovi(t)ch, mais celui — art, danse, musique et rythme — des « colonisés » qui se libèrent et retrouvent spontanément le lyrisme intime de la race. « Le Communisme doit être folie avant tout, par dessus tout Poésie », pourra-t-on lire dans L'École des cadavres (19e édition, p.132). On notera que la « libération » se situe dans cette Flandre chère au cœur de Céline.

9. La Signification des trois arguments de ballet

Céline n'est pas clair quand, par opposition à l'art contemporain qualifié de « juif », il nous vante l'art du patrimoine aryen. Il ne fournit guère d'exemple de cet art qui serait sans doute « pudeur, musique, rythme, valeur ». Les exemples des « Cromagnons : ces graveurs sublimes » ou de Couperin laissent entendre qu'il recherche dans l'art une forme d'ingénuité et de raffinement authentique qui paraissent à jamais perdus. Et pourtant, le retour aux sources n'est peut-être pas impossible. Je suis tenté de croire qu'aux yeux de leur auteur les trois arguments de ballet constituent des exemples [183] d'un art « aryen » rénové ou restitué. Ceux-ci ne seraient pas de simples divertissements conçus pour alléger une œuvre de caractère principalement politique, mais ils serviraient ce dessein politique. Tristes ou gais, mais toujours passablement ingénus (et peut-être même d'une ingénuité volontairement appuyée), ils se proposeraient en exemples de ce « ton personnel, racial et lyrique » dont les Français, abrutis et dénaturés, devraient apprendre à retrouver le goût. En ce sens, et si l'on veut bien se rappeler qu'en musique le mot de « bagatelle » désigne une composition courte et légère, on pourrait dire que les arguments de ballet de « La Naissance d'une Fée » et de « Voyou Paul. Brave Virginie » sur lesquels s'ouvre le livre, ainsi que l'argument de ballet de « VAN BAGADEN » sur lequel termine l'auteur, sont des « bagatelles » aryennes, aussi typiquement françaises que le rigodon par exemple, et opposables en tous points aux sinistres « bagatelles » d'une « musique juive » qui, selon l'auteur, n'est, elle, qu'un prélude à « l'immense tuerie prochaine »